

► Liens utiles

ADEME - Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.ademe.fr

Tél. info énergie : 0 810 060 050

Qualit'EnR - Association Qualité
Energies Renouvelables

www.qualit-enr.org

INES - Institut national de l'énergie
solaire <http://www.ines-solaire.com>

ENERPLAN - Enerplan est une
association professionnelle qui agit pour
la promotion et le développement de
l'énergie www.enerplan.asso.fr

PHOTOVOLTAIQUE.info : ce site est
l'outil indispensable pour comprendre les
enjeux et les démarches associés au
photovoltaïque. www.photovoltaique.info



3 rue des brevets - ZAC de Bousquets
83390 Cuers
Tél. 04.94.30.80.62 - 06.74.90.69.04

Email: contact@sysoleo.fr -
Site: www.sysoleo.fr



Besoin d'une étude, d'un devis
ou d'un conseil, contactez
nous !

Visitez notre site
www.sysoleo.fr



3 rue des brevets - ZAC de Bousquets
83390 Cuers
Tél. 04.94.30.80.62 - 06.74.90.69.04

Email: contact@sysoleo.fr -
Site: www.sysoleo.fr

Guide du producteur
d'électricité raccordé
au réseau

Avec l'énergie solaire,
diminuez vos factures liées
aux dépenses énergétiques
et offrez une solution
durable pour la planète.



3 rue des brevets - ZAC de Bousquets
83390 Cuers
Tél. 04.94.30.80.62 - 06.74.90.69.04

Email: contact@sysoleo.fr -
Site: www.sysoleo.fr

► Pourquoi choisir le photovoltaïque ?

- L'énergie solaire est disponible partout, gratuite et facile à transformer. C'est l'énergie renouvelable la plus facile à utiliser pour des particuliers.
 - L'énergie photovoltaïque vous permet de **diminuer vos factures** liées aux dépenses énergétiques.
 - L'énergie photovoltaïque permet de **diminuer les gaz à effets de serres**.
- La technologie photovoltaïque est **robuste et sans risque**, l'investissement et le rendement sont prévisibles à long terme. La production solaire est garantie (90% sur 10 ans, 80% sur 25 ans)



► Le tarif d'achat ?

- Vous injectez de l'électricité sur le réseau que le fournisseur d'électricité est obligé d'acheter à un prix attractif, fixé par la loi.
- Le contrat est d'une durée **garantie de 20 ans**.
- Pour les demandes d'installations faites en **2009 le tarif d'achat** en métropole est fixé à **0,60 €/kWh**

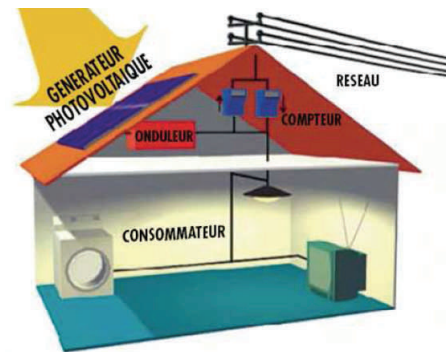
EDF vous vend l'électricité 0.11 € et vous la rachète 0.60 €.

► Comment ça marche ?

Principe ?

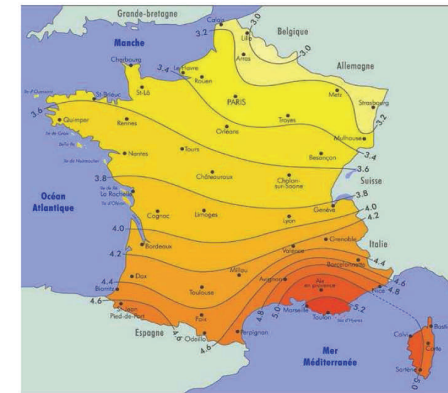
Sous l'effet du rayonnement solaire les cellules photovoltaïques **produisent de l'électricité**.

Cette électricité produite peut être directement consommée ou vendue à EDF.



► Les aides aux financements

- **Crédit d'impôt** à hauteur de **50 %** sur le matériel
- **TVA à 5,5%** pour les logements de plus de deux ans
- **Aide régionale 300 €**



Le rayonnement solaire en France ?

L'efficacité de la production électrique dépend du **rayonnement solaire** et de l'**orientation de votre maison**.

Votre installation photovoltaïque produira plus d'énergie à Marseille qu'à Paris.

► Le saviez vous ?

Une installation standard de **3 kWc** dans le sud de la France :

- vous évite chaque année l'émission de **320 kg de CO₂**
- produit environ **3600kWh/an** et représente **1,5 fois** la consommation d'un **foyer de quatre personnes** (sans chauffage et eau chaude)
- vous rapporte en moyenne **2000 euros** annuel
- **s'amortit** en moyenne sur **7 ans**
- équivaut en moyenne à un **taux de placement de 6 et 7 %**